

**AVIS D'OUVERTURE
D'UNE ENQUETE PUBLIQUE**

**Projet de plan de déplacements urbains
de la communauté d'agglomération de Charleville Mézières**

Par arrêté de Mme la Présidente de la Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières –Cœur d'Ardenne, du 21 juillet 2010 une enquête publique relative au projet mentionné ci-dessus se déroulera pendant un mois, du lundi 13 septembre au lundi 18 octobre 2010 inclus en mairies de Aiglemont, Charleville-Mézières, La Francheville, Montcy-Notre-Dame, Nouzonville, Prix-les-Mézières, Villers-Semeuse, Warcq. et à la Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières, 49, avenue Léon Bourgeois, 08003 Charleville-Mézières Cédex.

Le dossier d'enquête pourra être consulté pendant ce délai en mairies selon les horaires détaillés ci-après et toute personne intéressée pourra inscrire ses observations sur les registres d'enquête qui y seront ouverts :

Aiglemont : Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-17h	Nouzonville, Du lundi au jeudi 8h00-12h et 13h30 -17h30 Vendredi 8h00-12h et 13h30 -16h30
Charleville-Mézières, Services techniques, 16 rue Louis Jouvét Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30 -18h	Prix-les-Mézières, Du lundi au vendredi 13h30 -18h
La Francheville, Du lundi au vendredi 10h-12h et 16h-18h30	Villers-Semeuse, Du lundi au jeudi 8h00-12h et 13h30 -18h00 Vendredi 8h00-12h et 13h30 -17h00
Montcy-Notre-Dame, Du lundi au jeudi 9h00-12h et 14h00 -17h30 Vendredi 9h00-12h et 14h00 -17h	Warcq. Du mardi au samedi 10h00-12h et 13h30 -16h00
la communauté d'agglomération de Charleville-Mézières – Cœur d'Ardenne, 49 avenue Léon Bourgeois, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30 -17h30	

Le siège de l'enquête est fixé à la Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières, 49, avenue Léon Bourgeois, 08003 Charleville-Mézières Cédex où doivent parvenir toutes les observations écrites adressées au commissaire enquêteur.

Madame Raymonde Paquis demeurant 5, clos Barrois aux Ayvelles (08000) désignée en qualité de commissaire enquêteur, par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne, recevra les observations du public :

- Lundi 13 septembre : Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières, 49, avenue Léon Bourgeois, 08003 Charleville-Mézières Cédex, de 14 h à 17 h
- Samedi 18 septembre : Mairie d'Aiglemont, de 9 h à 12 h
- Lundi 27 septembre : Mairie de Prix les Mézières, de 9 h à 12 h
- Samedi 2 octobre : Mairie de Nouzonville, de 9 h à 12 h
- Vendredi 8 octobre : Mairie de Warcq de 14 h à 17 h
- Samedi 16 octobre : Mairie de Charleville-Mézières, Services techniques, 16 rue Louis Jouvét, de 9 h à 12 h

- Vendredi 15 octobre : Mairie de Villers Semeuse, de 14 h à 17 h
- Mercredi 22 septembre : Mairie de La Francheville, de 14 h à 17 h
- Vendredi 24 septembre : Mairie de Montcy notre Dame, de 14 h à 17 h

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport contenant les conclusions du commissaire enquêteur en mairies de Aiglemont, Charleville-Mézières, La Francheville, Montcy-Notre-Dame, Nouzonville, Prix-les-Mézières, Villers-Semeuse, Warcq. et à la Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières, 49, avenue Léon Bourgeois, 08003 Charleville-Mézières Cédex, un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

En outre, les conclusions du commissaire enquêteur pourront être envoyées à toute personne qui en fera la demande. Cette demande devra être adressée à la Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières, 49, avenue Léon Bourgeois, 08003 Charleville-Mézières Cédex

A Charleville-Mézières, le 21 JUIL. 2010

Pour la Présidente et par délégation
Le 1^{er} vice-président


Philippe PAILLA

